

## Fiche d'inscription pour l'année scolaire 2017-2018

**Début des Devoirs accompagnés :** Lundi 11 septembre 2017

**Fin des Devoirs accompagnés :** Jeudi 21 juin 2018

<b>Inscription de l'enfant</b>	Nom :	Prénom :
Sexe ( <input checked="" type="checkbox"/> cocher la case)	<input type="radio"/> Fille	<input type="radio"/> Garçon
Coordonnées des parents	Nom :	Adresse Mail :
	Prénom :	Adresse :
Tél. fixe	Mère :	Père :
Tél. mobile	Mère :	Père :
Classe de l'enfant :	Langue(s) parlée(s) à la maison :	
Enseignant/e :		
Problème particulier à signaler (Allergie, ...) :		
J'autorise mon enfant à participer au goûter en fin de semestre :	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> non <b>Remarques :</b> (régime alimentaire spécifique ...)	

Cocher la case correspondante à l'établissement de votre enfant :

<input type="radio"/>	Elève de Mauverney	Bâtiment Mauverney C (locaux pause déj)	15h00 à 16h15
<input type="radio"/>	Elève des Perrerets	Bâtiment Perrerets F (locaux pause déj)	15h00 à 16h15
<input type="radio"/>	Elève des Tuillières	Grand Champ, salle 90, 2 <sup>e</sup> étage	16h20 à 17h20
<input type="radio"/>	Elève de Grand Champ	Grand Champ, salle 90, 2 <sup>e</sup> étage	16h20 à 17h20

L'enfant est présent jusqu'à la fin de la séance, sauf si les parents signent et fournissent une décharge de sortie.

Fréquentation : 1 à 3 fois par semaine. Mon enfant fréquentera les Devoirs accompagnés le :

( cocher la case correspondante)

<b>Lundi</b> <input type="radio"/>	<b>Mardi</b> <input type="radio"/>	<b>Jeudi</b> <input type="radio"/>
------------------------------------	------------------------------------	------------------------------------



**Prix sur la base d'une facturation semestrielle. Tout semestre commencé sera facturé en entier. Facturation du 11 septembre au 14 décembre 2017 et du 8 janvier au 21 juin 2018**  
 - CHF 6.-/session dès le 2<sup>ème</sup> enfant : CHF 5.50

Autre(s) enfant(s) de la famille inscrit(s) :

Nous vous prions de **signaler toute absence** de votre enfant **au plus tard avant 12h, le jour même de la séance** des Devoirs accompagnés par e-mail à : [devoirs.accompagnes@gland.ch](mailto:devoirs.accompagnes@gland.ch) ou par téléphone au 075 437 38 42 <sup>1</sup>

**Délaï d'inscription : 4 SEPTEMBRE 2017 au plus tard**

Directives lues et approuvées :

Lieu, date :

Signature des parents :

<sup>1</sup> Merci de mentionner le prénom et le nom de l'enfant absent, ainsi que le lieu d'inscription aux Devoirs accompagnés si vous annoncez une absence par mail et/ou répondeur téléphonique (Mauverney, Perrerets ou Grand-Champ).

## **Charte des Devoirs accompagnés**

### **pour les élèves de la 3<sup>e</sup> P à la 11<sup>e</sup> S**

#### Préambule

Cette charte représente le règlement intérieur des Devoirs accompagnés. Elle a pour objectif de faciliter la vie du groupe et de garantir une bonne ambiance de travail. Elle indique clairement les droits et les limites pour l'enfant à l'intérieur desquelles il peut évoluer.

Nous remercions les parents de prendre le temps d'expliquer les règles de vie des Devoirs accompagnés à leur(s) enfant(s) en parcourant la charte.

- 1 - L'utilisation du **téléphone portable est interdite.**
- 2- **J'arrive à l'heure** aux Devoirs accompagnés **avec mes affaires pour travailler de manière autonome.**
- 3 - Je **respecte** mes camarades, les adultes, ainsi que le matériel à disposition.
- 4- J'adopte un **langage correct.**
- 5 - J'ai le **droit de m'exprimer et de donner mon avis.**

#### **Discipline**

Les accompagnants aux devoirs sont responsables de la discipline et du bon déroulement des Devoirs accompagnés.

Dans le cas d'indiscipline caractérisée :

- **Un premier avertissement** sera écrit dans le carnet de liaison des Devoirs accompagnés.
- **Au deuxième avertissement**, l'équipe en avise le Service de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, qui informera les parents du comportement de l'enfant.
- **En cas de récidive, l'exclusion temporaire ou définitive** des Devoirs accompagnés pourra être prononcée.

**L'inscription de l'enfant aux Devoirs accompagnés entraîne l'acceptation par la famille de l'ensemble des dispositions du présent règlement.** Cette charte doit être signée par les parents et l'enfant lui-même, et envoyée avec l'inscription.

Gland, le :

Parent :

Enfant :